

Collobrières

Avril
Mai
Juin
2010

notre village

BULLETIN TRIMESTRIEL N° 4

LE MOT DU MAIRE

Mes chers concitoyens,

J'ai le plaisir de vous annoncer la création d'une classe supplémentaire de maternelle à la prochaine rentrée scolaire. Création de la crèche au bâtiment de la Suvière, nouvelle classe à l'école maternelle, c'est un signe de bonne vitalité de notre commune

Les enfants seront accueillis dans les locaux rénovés du bâtiment scolaire « Docteur Varennes ».

Lors de la séance du conseil municipal du 1er Avril dernier, c'est 3 176 367,75 € que nous investirons dans les bâtiments communaux, les voies et les réseaux, et toujours pas de hausse des taxes communales pour la 10ème année consécutive.

Ce choix est rendu possible grâce aux soutiens du Conseil Général, du Conseil Régional et de l'Etat.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2009 de 386 373,77€ permet d'autofinancer une partie des travaux inscrits au programme, de maintenir l'aide très importante apportée aux nombreuses associations locales 153 750,00 € soit 6,4 % du budget de fonctionnement.

Cette aide, ce soutien que nous apportons est nécessaire pour l'économie, la vie du village.

En effet, nous ne pouvons chiffrer les retombées économiques de toutes ces animations, mais j'en suis persuadée, le montant serait pharaonique !!!!

Le 6ème festival de la nature aura lieu les 30 avril, 1er et 2 mai. Le choix de cette date n'est pas anodin ; elle est volontairement opposée à celle des Fêtes de la châtaigne, afin que l'année soit ponctuée par deux grands événements.

2010 est l'année mondiale de la biodiversité, et à l'heure ou plus personne

ne conteste la nécessité de la préserver, ou les parcs nationaux et régionaux rencontrent un succès grandissant auprès du public, nous nous devons de promouvoir ensemble ce qui fait notre identité et notre richesse : UNE NATURE AUTHENTIQUE. !

Votre présence, lors de la réunion du « Festival de la Nature », marque la volonté de répondre à cette attente, et comme je vous l'ai annoncé, une commission extra-municipale est créée.

Elle a pour objectif de développer cette manifestation afin qu'elle devienne incontournable dans le Massif des Maures, le département, la Région... l'Europe ! .

Je vous invite à vous y inscrire auprès de l'Office de Tourisme afin de bâtir ensemble cet ambitieux projet.

Le nouveau Cours Louis BLANC sera inauguré le vendredi 7 mai à 18 heures, un apéritif clôturera la cérémonie et sera je l'espère, un moment de convivialité et de partage entre nous.

LE MAIRE, Christine AMRANE



La Vie municipale

Page 2 et 3 : Le BUDGET 2010
Page 4 : Subventions aux associations
CLIN D'ŒIL
Page 5 : Regard sur nos associations : LES DONNEURS DE SANG

La Vie Sociale

Page 6 : Les infos du CCAS : les SENIORS au volant

La Vie économique

Page 6 : Nos nouveaux commerçants

L'Environnement

Pages 7
La ferme photovoltaïque : suite
Du nouveau à la déchèterie : les DEEE

Le Cadre de Vie

Page 8 : Les PARKINGS

La Jeunesse

Page 9 : L'actualité du centre de Loisirs

Les Rendez-vous du Printemps

Les Brèves

Page 11 : Le prix de l'eau
Le débroussaillage

La Vie municipale

BUDGETS 2010

(Commune, Assainissement, Eau, CCAS)

Lors du Conseil Municipal du 1er Avril, les élus ont voté pour un montant global de

3 176 367,75 euros d'investissement pour l'année 2010. Les plus grands projets vous sont ici présentés .

Réhabilitation de l'atelier Biancheri :

- rez-de-chaussée: installation d'un musée du Santon et d'un santonnier
- 1er étage: à définir

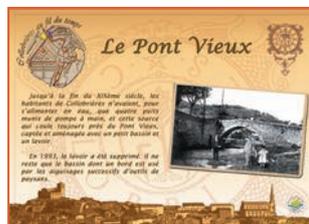
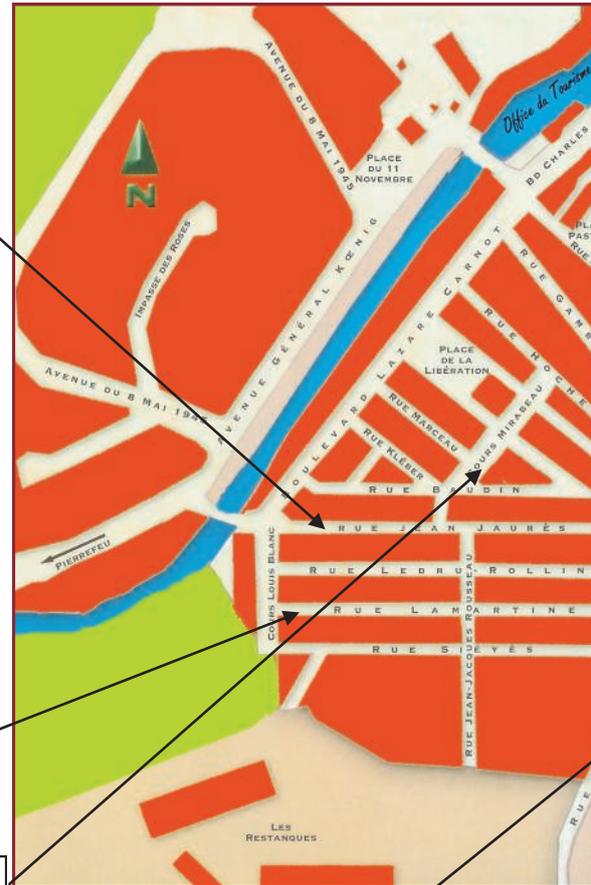


Etude hydrologique pour assurer l'aliment en eau potable du village.

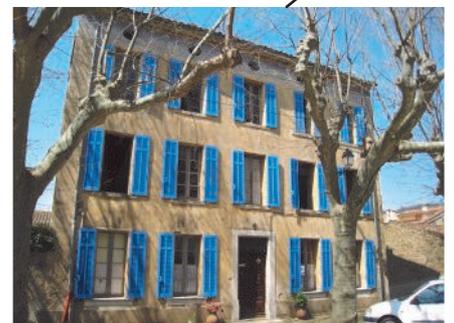
Réfection du collecteur des eaux

Rue Lamartine :
Réfection des réseaux eaux et assainissement, et des enrobés

Cours Mirabeau :
Réfection du réseau d'eau et des enrobés



Installation de plaques de rues et de 11 plaques pour le circuit historique.



Presbytère :
Réfection de la toiture et remplacement des fenêtres

Pour vos formalités administratives contactez l'accueil de la Mairie

Tél : 04-94-13-83-83

La Vie municipale

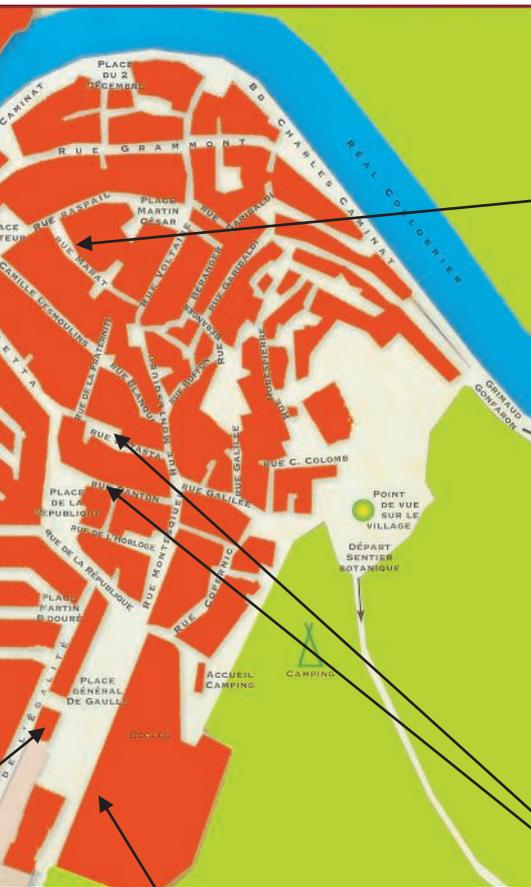
La fixation des taux des 4 taxes reste **inchangés depuis l'année 2000**, à savoir :

Taxe d'habitation	14,91 %
Taxe Foncière bâtie	20,40 %
Taxe Foncière non bâtie	58,68 %
Taux relais CFE (Cotisation foncière des entreprises)	18,98 %

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères, inchangée 10 % .

Subventions :

- Conseil Général
531 265 €
- Conseil Régional
268 100 €
- Etat
122 000 €



Création d'un logement de 100 m2 dans la **maison BERRET**, 3 rue Marat.



Rues Danton et Dutasta:

- réseaux eaux et assainissement pluvial
- Revêtement en pierre

Travaux 2ème étage du bâtiment scolaire:

- création d'une classe
- locaux pour le centre aéré



Remplacement de l'ancien camion des ordures ménagères



Le montant total des subventions allouées aux associations pour l'année est des 153 750 €, soit 6,4 % du budget total de fonctionnement. Ces associations sont à but non lucratif, œuvrent pour

animer le village par des manifestations sportives, culturelles, environnementales et participent à la vie extrascolaire des enfants et adolescents par des activités diverses.

ACPG ET CATM COLLOBRIERES anciens combattants	850,00 €	SPORT OLYMPIQUE COLLOBRIEROIS	1 200,00 €
LES CYCLOS DES MAURES	800,00 €	LES BALADEURS DES MAURES	1 000,00 €
ASS DES ARTISTES ET CREATEURS	4 000,00 €	LES RIGAOUS	600,00 €
MICRO CRECHE	35 000,00 €	PREVENTION ROUTIERE	100,00 €
ASS PARENTS D'ELEVES	1 200,00 €	PROTECTION DU SITE	
CLUB TAURIN	5 900,00 €	DE COLLOBRIERES	500,00 €
ASS SPORTIVE KARTING	6 000,00 €	TENNIS CLUB COLLOBRIEROIS	5 500,00 €
ASS CULTURELLE	1 000,00 €	UNION SAPEURS POMPIERS	200,00 €
CANTARE FAN TUTTI	1 200,00 €	LA CONFRERIE DES CASTANAIRES	1 500 €
ESPACE JEUNE	35 000,00 €	COMITE DES FETES	25 000 €
COLLO GYM	4 500,00 €	TRAIL NATURE COLLOBRIERES	4 000 €
PEP	200,00 €	SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE CHA-TAIGNES DU VAR	8 500 €
COMITE ENTRAIDE PERSONNEL COMMUNAL	1 500,00 €		
COURSE PEDESTRE A.O.C.	4 000,00 €		
L'AMICALE DES DONNEURS DE SANG	500,00 €		
LA BOULE NOIRE DES MAURES	3 500,00 €		
LE ROSEAU DU REAL MARTIN	500,00 €		

CLIN D'ŒIL:

La rubrique qui vous fait découvrir les élus autrement !



Denis FOURNILLIER

Né le 6 octobre 1953
à COLLOBRIERES (83)

Commissions: Travaux—Personnel
1er ADJOINT

Ce qui vous passionne :

« Faire le vin, faire un produit bien valorisé, un vin qui soit récompensé, : on ne peut y arriver qu'en aimant le travail bien fait ! »

Votre plus grand exploit :

« Je me suis présenté 4 fois aux élections locales, et n'ai jamais été battu : c'est un bel exploit pour moi ! »

Votre engagement dans la vie :

« Quand j'étais jeune, j'étais très engagé dans la vie associative du village ; aujourd'hui, je fais en sorte que le maximum de personnes soient satisfaits du mandat qui m'a été confié ! »

Ce qui vous met en colère :

« le mensonge et le manque de franchise... »

Vous avez un rêve ? :

« Celui de me faire vieux et en bonne santé ! »



Jacques DALIGAUX

Né le 12 avril 1968 à TOULON
(83)

Commission : Urbanisme
2ème ADJOINT

Ce qui vous passionne :

« J'aime évidemment la chasse, et je m'y adonne tant que je le peux, mais aussi le bateau, ainsi que la montagne, et autant l'hiver que l'été ... »

Votre plus beau souvenir :

« Le plus émouvant reste le jour où ma femme m'a annoncé qu'elle était enceinte; le plus marquant le jour où j'ai passé ma soutenance de thèse sur le Massif des Maures. C'était l'aboutissement de longues années d'études ... »

Votre plus grand exploit :

« Ce dont je suis le plus fier, c'est d'avoir 2 enfants qui travaillent bien à l'école, gentils et bien élevés. »

Votre engagement dans la vie :

« C'est mon métier, mes cours de géographie à la fac ; quand le courant passe bien avec les étudiants, j'ai l'impression d'avoir rempli mon rôle ... »

Ce qui vous met en colère :

« Les accusations et les soupçons de malhonnêteté à mon encontre. Le poste d'adjoint à l'urbanisme est une mise à l'épreuve permanente, c'est dur ... »

Vous avez un rêve ? :

« Oui, que tout continue comme maintenant, autant dans ma vie privée que professionnelle ! »

REGARDS SUR NOS ASSOCIATIONS

Chaque trimestre, l'une d'entre elles fera la Une !

Qui sont-ils? Que font-ils ?

L'Association des Donneurs de Sang

Si parmi tous les bénévoles qui se dévouent au sein de nos diverses associations, il en est qui peuvent revendiquer *le caractère altruiste et désintéressé de leur action*, ce sont bien **les membres des donneurs de sang**. A l'origine, les donneurs de sang collobriérois n'étaient pas structurés et quelques personnes parmi lesquelles on peut citer Roselyne BERENGUIER ou Daniel FILLOL, organisaient des collectes.

C'est il y a trente ans que Monsieur et Madame MERCIER créèrent une association officielle de type loi de 1901, au sein de laquelle on remarquera la présence active de Bernadette et Charles RUBY, Daniel CATTANEO, Josiane et Léon LEBRUN et Henri ALLONGUE.

Madame Risetite MATTHIEU, institutrice dans la commune durant de très nombreuses années, épouse de feu le Maire, donna son drapeau qu'elle finança à l'association. Les personnels de l'IME qui bénéficiaient pour cela d'une heure de disponibilité, participaient aux collectes, et l'on enregistra jusqu'à 48 dons à l'époque.

Prenant sa retraite à Hyères, Madame MERCIER transmit le flambeau à Henri ROIG, lequel à son départ le céda à Léon LEBRUN qui sut dynamiser l'association en organisant des manifestations festives, mettre en place des stands publicitaires, et attirer de nombreuses personnalités comme le Maire, le médecin du centre de transfusion sanguine ou le Président du Conseil Général.

A la mort de Léon LEBRUN, son gendre, Christophe AMBROSIONI lui succéda à la présidence durant 2 ans, jusqu'à ce qu'un tragique accident ne vienne mettre un terme à ses engagements et à son dévouement aussi bien chez les donneurs de sang qu'au sein du Corps des Sapeurs Pompiers.

Daniel CATTANEO eut alors la charge difficile de le remplacer, avant de céder sa place à l'actuelle présidente, Josiane LEBRUN. L'association qui a fêté ses 30 ans le 7 mars dernier organise à présent 4 à 5 collectes par an, et a enregistré 40 dons dont 3 plasmas à la dernière, ce qui s'avère insuffisant par rapport aux besoins d'une part, et laisse d'autre part craindre la fin des collectes à COLLOBRIERES.

C'est donc un appel pressant à la solidarité qu'elle lance en direction de tous et en particulier des jeunes qui seront demain les forces vives de notre village, pour assurer la relève et la pérennité d'une action civique dont l'impérieuse nécessité ne peut échapper à personne.

Quelle meilleure conclusion que de citer le regretté Christophe AMBROSIONI qui donnait non seulement son sang, mais également son temps et son énergie pour faire vivre l'Association : **« Etre donneur de sang est la preuve irréfutable, absolue, merveilleuse de son amour pour l'autre, c'est aussi un devoir national ».**

Présidente : Josiane LEBRUN
Secrétaire : Antoinette LEBRUN
Trésorier : Henri ALLONGUE



Assemblée Générale 2010



Christophe AMBROSIONI (au fond) en 2008 avec les enfants de l'école

L'association COLLO-GYM propose à TOUS et TOUTES de pratiquer des ateliers de renforcement musculaire ou de gym douce. Selon votre âge et votre niveau de souplesse, les professionnelles, qui donnent ces cours, sauront vous aider à conserver ou améliorer votre capital santé !
Rendez-vous donc à la salle Paganoni

le lundi de 17H30 à 18H30
les mardi et jeudi de 18H à 19H
le vendredi pour la gym douce

Ainsi que

N'hésitez plus, contactez la présidente Régine TAZIBT
au 06-59-08-68-05
pour vous inscrire dès maintenant, l'été approche !

Avancement du Projet de Ferme photovoltaïque

Depuis le dossier présenté dans le numéro 2 de « Collobrières Notre Village » de l'automne 2009, le projet avance selon le programme établi et validé par la municipalité.

Au cours du 4^{ème} trimestre 2009, deux événements majeurs sont intervenus :

→ -La signature, à l'Oustau de Mouffus le 23 novembre 2009, de la **promesse de bail emphytéotique** entre la commune de Collobrières et la Sté PHOTEÏS qui entérine le choix du maître d'ouvrage de la centrale photovoltaïque

→ -La validation de la **révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols** de la commune qui a été approuvée par le Conseil Municipal du 30 novembre 2009. Cette modification vitale pour le projet a permis de vérifier que celui-ci est bien reçu par l'ensemble de la population du village.

Cette validation a marqué aussi le début de nombreuses activités pilotées par la société PHOTEÏS dont certaines sont déjà terminées et d'autres sont en cours ou vont débiter très prochainement. Il s'agit de :

→ -Dépôt auprès d'ERDF d'un dossier de **demande de raccordement au réseau public d'électricité**,

→ -Dépôt d'une **demande de permis de construire**, de façon à permettre d'engager la concertation avec les services de l'état : Direction Départementale des

Territoires et de la Mer (DDTM) ex DDEA, Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et Du Logement (DREAL), Préfecture.

-Réalisation des **relevés topographiques** permettant de sélectionner les zones les mieux adaptées sur les 2 sites dédiés à la centrale (Travaux réalisés par la Sté Opsia Méditerranée de La Londe).

Les études environnementales vont être menées in situ afin d'identifier les particularités floristiques et faunistiques des sites. par le cabinet d'études Ecostratégie partenaire de PHOTEÏS avec si besoin le concours de l'Office National des Forêts.

Les premiers résultats obtenus ont permis une modélisation de ce que pourrait être la centrale. Ce travail qui devra être affiné au fil des autres études et en fonction des contraintes imposées par les administrations concernées, est réalisé par le bureau d'études Transénergie, autre partenaire de PHOTEÏS, qui est un spécialiste réputé sur le plan national pour ce genre de prestations. Voici ce premier « calepinage », comme il convient de l'appeler :



Site de la Bosque

Panneaux photovoltaïques

NOUVEAU

Votre déchèterie communale accepte les DEEE !

Les Déchets d'Équipement Électrique et Électronique (DEEE ou D3E) sont

tous les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Cela représente donc une partie importante de nos déchets, comme les appareils électroménagers et audiovisuels, certains jouets et outils, que **vous devez désormais apporter à la déchèterie.**

De plus, la majorité des D3E est considérée comme dangereuse en raison de certains composants et doit donc faire l'objet d'un traitement particulier.

Sachez par ailleurs que les distributeurs de D3E ont l'**obligation** de reprise "un pour un", ce qui signifie qu'ils doivent reprendre votre ancien appareil pour l'achat d'un neuf. L'élimination des D3E est financée par l'**écotaxe** incluse depuis le 15 novembre 2006 dans le prix d'un appareil neuf.



ALORS NE JETEZ PLUS VOS PETITS APPAREILS ELECTRIQUES ou A PILE DANS LA POUBELLE, même votre brosse à dents électrique est con-

cernée !

Apportez également à la déchèterie

vos ampoules basse consommation, les tubes « néons », et lampes à LED, qui seront stockés avec précaution dans des bacs alvéolés.

Cassées, ces lampes laissent échapper les gaz et les métaux qu'elles contiennent (dont du mercure) qui sont dangereux pour l'environnement.

En revanche, **nos bonnes vieilles ampoules à filament et incandescentes** ne sont pas recyclées et se jettent toujours dans la poubelle grise !



PETIT RAPPEL :

La déchèterie est ouverte tous les jours (sauf le dimanche) de 10H à 12H.

Nous sommes très nombreux à utiliser notre véhicule chaque jour pour faire nos achats ou profiter des services qu'offre la commune. Chaque fois, nous mobilisons un espace de stationnement pour un temps plus ou moins long, cherchant souvent à nous rapprocher le plus possible de notre lieu de destination ! Cela crée, bien sûr, des encombrements aux heures les plus fréquentées de la journée, ou durant l'été. La difficulté du stationnement dans le village reste bien sûr une préoccupation constante de l'Assemblée Communale.

La solution interviendra sans doute lorsqu'aura pu être acquis un terrain situé dans le village, sur lequel le Conseil Municipal envisage une Déclaration d'Utilité Publique. Conscients que quoi que l'on fasse, l'on ne fera pas l'unanimité dans ce domaine, les membres de la commission des travaux poursuivent néanmoins la réflexion sur l'aménagement des espaces existants. Depuis quelque temps, des emplacements ont été matérialisés sur la chaussée de certaines rues par les services techniques, afin d'optimiser les espaces vacants.

Un des projets à court terme est **l'aménagement de l'espace Marianne**, derrière l'Eglise. Nous réfléchissons aujourd'hui à l'une de ces trois possibilités. Ces parkings ne sont pas tellement éloignés du centre ville, que l'on ne puisse s'y garer sans trop d'inconvénients. On fait beaucoup plus de chemin à pied lorsqu'on se rend à TOULON ou dans d'autres grandes villes pour retrouver son véhicule ! Alors, réapprenons à marcher dans nos ruelles, lorsque nous allons faire nos courses ...

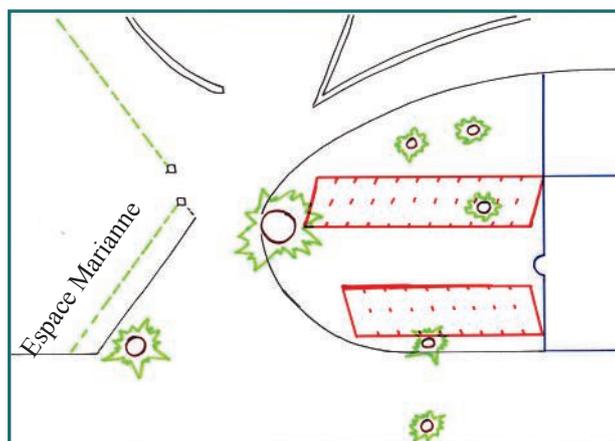


Schéma 1 = 19 places

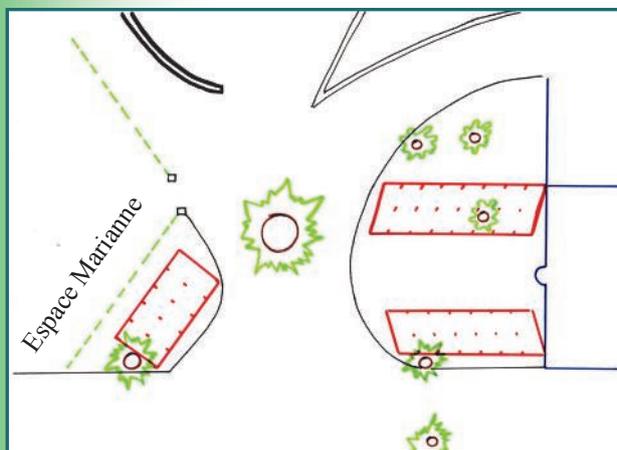


Schéma 2 = 19 places

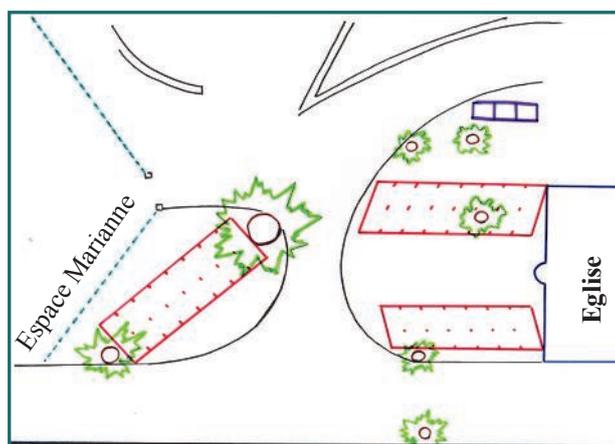
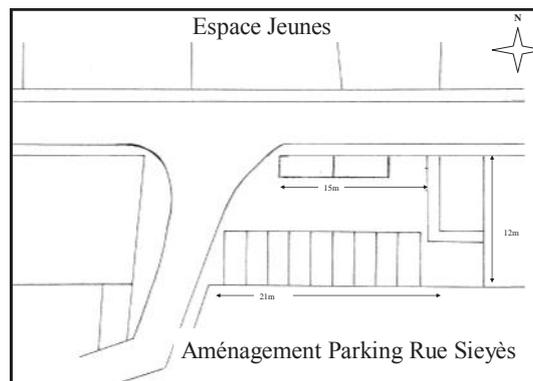


Schéma 3 = 22 places

De même, devant l'Espace Jeunes, une fois matérialisés, les créneaux permettront de garer 11 véhicules simultanément. N'est-ce pas mieux !

Les élus examineront avec attention toute suggestion pertinente pouvant être faite sur le sujet afin de rendre la vie plus facile pour les usagers des quatre roues.



La Jeunesse

Projet récup'art

Une Journée de formation a eu lieu le mercredi 24 mars à la galerie Agosta, animée par l'association Integr'art avec Bruno et Françoise.

Objectifs visés : créer une dynamique autour de l'art de la récupération de déchets, créer des figurines par les enfants de l'accueil de loisirs et des adultes pour mettre en place une exposition durant le Festival de la Nature.

Alors rendez-vous le premier week-end de Mai pour admirer les œuvres !



Stage de natation

Afin d'initier les enfants à la natation, un stage de nage s'est déroulé durant le mois de mars tous les mercredis matins.

Ce stage encadré par Marielle FERRARA, surveillante de baignade et David GRABSIA, Directeur de l'accueil de loisirs, a pour objectif de faire acquérir les bases de la natation, jusqu'à l'obtention du diplôme des 25 mètres ! Il est prévu de poursuivre cet enseignement tous les mercredis du mois de juin, pour tous les enfants de 7 à 11 ans. Pour qu'au moins ils acquièrent de l'assurance dans l'eau !



6 de nos grands nageurs viennent de gagner le diplôme des 25 mètres



Bravo CHAMPIONS !

Judo

Pour développer la pratique du sport chez les enfants, un atelier de judo a été proposé durant 10 journées de fonctionnement de l'accueil de loisirs.

Il sera proposé de nouveau cet été dans le cadre de l'Accueil de loisirs en espérant que cela débouche sur la création d'un atelier permanent à la rentrée scolaire.



Alors, les enfants à vos kimonos !

Accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans

Vacances d'ÉTÉ

Les inscriptions se feront à partir du 7 Juin au Service Jeunesse de la Mairie

Séjours de vacances ODEL VAR

Renseignez-vous au Service Jeunesse auprès de Célia RICHERME

La santé vient en bougeant et en mangeant



Soucieux de l'équilibre alimentaire des enfants, l'Accueil de loisirs a mis en place un projet autour de la **prévention alimentaire**,

réalisé en collaboration avec la Maison du diabète. Des animations sont proposées, tout au long des activités du mercredi, notamment pour que les enfants sachent

« comment faire un petit déjeuner équilibré ».

Eduquer les enfants et à travers eux les parents ...



Service Jeunesse

Tél : 04-94-13-83-85

Service Périscolaire

Tél : 04-94-28-18-32

Les Rendez-vous du PRINTEMPS

Page 10



Vendredi 30 Avril

Samedi 1er Mai

Dimanche 2 Mai

**VOUS AVEZ RENDEZ-VOUS AVEC
LE FESTIVAL DE LA NATURE !**

Oui, c'est bien lui ! Il est là ! Il revient avec le printemps ! Tel un roseau dans la bourrasque, il plie mais ne rompt jamais. Pourquoi ? Parce qu'il la défend, Elle, LA NATURE ; il est LA NATURE; il est NOTRE NATURE. Il s'en nourrit, il la célèbre, il la protège en la présentant sous son meilleur jour : dans sa Renaissance !

Venez, régalez-vous, tout est là pour vous : balades nature thématiques, ateliers, animations, expositions, conférences, table ronde, marché bio, salon « jardin naturel - habitat sain », ne boudez pas votre plaisir : vous êtes chez Vous !

Renseignements et réservations à l'Office de Tourisme :
04 94 48 08 00



Après le succès de la 1^{ère} édition avec plus de 400 inscrits, c'est avec plaisir que la cité accueillera de nouveau cette grande manifestation sportive.

Articulé autour de 2 parcours de 45 kms et 21 kms, le Trail des Maures compte pour le Challenge des Trails Varois 2010 **dont il est la finale.**

L'itinéraire a été choisi tant en raison de son profil que pour le cadre prestigieux qu'il traverse.

Il emprunte exclusivement les sentiers forestiers du Massif des Maures, reliant les sommets de

**le 2^{ème} TRAIL DES MAURES
dimanche 23 Mai**

Notre-Dame des Anges, de la Sauvette, et les Plateaux du Treps et du

Lambert avec ses menhirs.

Deux champions, et amis, nous feront l'honneur de prendre le départ. **Ludovic POMMERET** (Team Hooka Altec sport), **2^{ème} ex aequo au championnat du monde de Trail** « Merrell Sky Race » à Serre-Chevalier et **Guillaume LENORMAND** (Team Quechua).

Pour plus d'information et inscriptions, rendez-vous sur le site Web www.trail-des-maures.com (Vidéo 2009)

Dimanche 25 avril :
Vide grenier des parents d'élèves

Judi 29 avril :
Projection/débat du film sur le monastère de la Verne avec le Président des Amis de la Verne, à 15 H et 18H à l'Oustaou

Vendredi 30 avril,
samedi 1er Mai,
Dimanche 2 mai
Festival de la Nature

Samedi 8 mai :
5^{ème} Fête champêtre
Sur l'aire du Camping Municipal

Dimanche 9 mai :
Le Printemps des Arts

Dimanche 9 au 16 mai :
Printemps des Arts

Judi 20 mai :
Balade ONF gratuite

Dimanche 23 mai :
Trail des Maures

Samedi 5 juin :
Fête du Vélo et Tournoi de Foot

Vendredi 18 juin : commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Samedi 19 juin :
5^{ème} Fête de la musique toujours au Camping

Dimanche 20 juin :
Concert Orchestre
Place de la Mairie

Dimanche 4 Juillet :
2^{ème} édition de la célébration de l'Indépendance Day, place de la Mairie

Les autres évènements en Avril, Mai et Juin !

Office du Tourisme
Tél : 04-94-48-08-00
Site internet :
www.collobrierestourisme.com

Assainissement et eau potable : des prix qui baissent !!

La régie de l'assainissement fête ses 2 ans

Le 1^{er} janvier 2008 naissait la Régie de l'Assainissement de Collobrières, avec pour mission la gestion des services publics d'assainissement collectif et non collectif. Cette décision du conseil municipal mettait un terme à 34 ans de gestion déléguée à des sociétés privées.

Jusqu'alors la redevance assainissement était divisée en 2 parts, une allant à la commune et un autre (la plus importante) revenant à la société fermière. Depuis le 1^{er} janvier 2008, la commune facture et perçoit la totalité de la redevance assainissement.

Ce changement de mode de gestion a permis de **baïsser de plus de 11%** le prix de la redevance en 2008, prix qui **n'a pas augmenté** depuis lors.

Afin de garantir un service de qualité à ses usagers la régie soustraite certaines missions techniques, notamment l'exploitation du réseau et de la station d'épuration. C'est la société SAUR qui a remporté le marché 2010-2011 après mise en concurrence.

Le numéro d'urgence à contacter pour toute demande d'intervention, 7j/7 et 24h/24 est le

04 83 06 70 01

Le service de l'eau potable, quant à lui, est encore délégué à la société SAUR par un contrat d'affermage prenant fin le 31 décembre 2012. La gestion de ce service va donc prochainement être remise en question, et chaque possibilité sera étudiée en détail.

Du 1er AVRIL au 31 MAI, l'incinération des végétaux est autorisée sans formalité. Au-delà de cette date, le brûlage est INTERDIT, et ce jusqu'au 30 SEPTEMBRE.

REGLEMENTATION DE L'EMPLOI DU FEU DANS LE VAR

arrêté préfectoral du 5 avril 2004

incinération des végétaux à moins de 200m des bois :



* interdit les jours de vent de plus de 40km/h

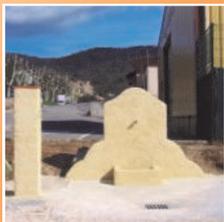
informations complémentaires et imprimés sur le site internet www.cdig-var.org

TOURISME : L'ACCUEIL DES CAMPING-CARS

On peut voir de plus en plus de camping-cars traverser le village et y stationner, parfois un ou deux jours sur le parking, jamais davantage, faute de pouvoir satisfaire aux besoins élémentaires qui consistent à faire provision d'eau et à vidanger eaux usées et wc chimiques.

Les camping-caristes sont pour l'essentiel des retraités qui bénéficient de revenus satisfaisants, et qui, ne pouvant stocker par manque de place, s'approvisionnent régulièrement sur leurs lieux de passage, ne dédaignant pas à l'occasion d'y fréquenter bars et restaurants. Ils respectent dans leur quasi totalité un code de bonne conduite et ne laissent aucune trace de leur passage.

COLLOBRIERES, dont le tourisme constitue une des activités principales, doit se préoccuper d'accueillir et de fidéliser cette clientèle. **C'est pourquoi, une aire de service et d'accueil vient d'être aménagée sur le parking Notre Dame.**



Compostage domestique

Une nouvelle campagne de distribution de composteurs individuels vous est proposée pour cette année 2010.

Vous avez un jardin ? Alors, n'hésitez plus ! Vous réduirez de près de 20 % les déchets dans votre poubelle grise. Et si en plus, vous êtes un adepte du recyclage (comme tout le monde !) vous constaterez que votre poubelle ne contient plus que des suremballages et des sacs en plastique !

Merci de remplir et de renvoyer le coupon ci-contre au Service Environnement afin de les commander, la mairie participant à hauteur de 60 % à leur financement.



COUPON A RENVoyer
EN MAIRIE avant le
31 Mai 2010

NOM.....

Prénom.....

Adresse

Tél

est intéressé par l'acquisition d'un

- composteur 300 litres à **19 €**
- composteur 600 litres à **22 €**
- bio-sceau 10 L à **5 €**

Je n'ou blie p as...

- Si mon enfant utilise les transports scolaires à la rentrée 2010, de venir retirer les dossiers d'inscription dans le courant du mois de Juin, afin de le remplir au plus tôt.

Le saviez-vous ?

Vous habitez Rue DUTASTA. Mais qui était Henri DUTASTA ?

Henri DUTASTA est né à Bordeaux le 11 Octobre 1843. Elève à l'une des plus hautes écoles de Paris, il y prépara son professorat. Il écrivait déjà des articles de critique et de philosophie pour la *Presse Scientifique des deux mondes*. Au sortir de l'Ecole Normale Supérieure, il fut nommé professeur de philosophie au Lycée de Cahors, et deux ans plus tard au Lycée de Toulon.

1871 : il entre au Conseil Municipal de la ville de Toulon ; il n'a alors que 28 ans ! Jusqu'en 1888, il administra la ville, comme conseiller puis comme Maire, en tenant haut et ferme le drapeau de la démocratie. Il fut aussi Conseiller Général et siégea à l'Assemblée départementale durant huit ans.

1889 : le 14 juillet, jour de la date anniversaire de la Révolution, il décède, des suites d'une longue maladie cérébrale. Il n'avait que 46 ans...

Henry Dutasta fut un **républicain convaincu**, adhérent au Parti radical, à la Libre-Pensée, à la Franc-maçonnerie, ainsi qu'un **universitaire brillant**.

Son œuvre au plan municipal a été prodigieuse dans les domaines de l'urbanisme, de l'hygiène (Toulon connu deux épidémies de choléra durant son mandat en 1884 et 1885) de l'enseignement, des transports. Le Musée-bibliothèque, l'Ecole Rouvière datent de son passage aux affaires publiques.

Parallèlement à ses activités municipales, il fit du journalisme. Il écrivit dans *l'Egalité*, puis à *Jeune République* et devint rédacteur en chef du *Petit Var*.

Lors de ses obsèques, Georges Clémenceau lui rendit un vibrant hommage, dans un article paru dans le *Petit Var*.



Fleurissez vos balcons!

Petite note de saison

Avril, Mai, Juin...

Le temps des fleurs

Vous êtes de plus en plus nombreux chaque année à embellir vos fenêtres et balcons durant les beaux jours du printemps, participant ainsi à rendre

notre village gai et accueillant.

Afin de vous encourager et vous récompenser, la commune participe au concours départemental des villes, villages et maisons fleuries, organisé tous les ans.

Vous êtes donc invités à concourir en vous inscrivant avant le 30 Avril à l'office du Tourisme dans l'une des cinq catégories suivantes :

1ère catégorie : Maison avec jardin très visible de la rue

2ème catégorie : Décor floral installé sur la voie publique

3ème catégorie : Balcon ou terrasse sans jardin visible de la rue

4ème catégorie : Fenêtre

7ème catégorie : Hôtel, restaurant, café, commerce avec ou sans jardin.

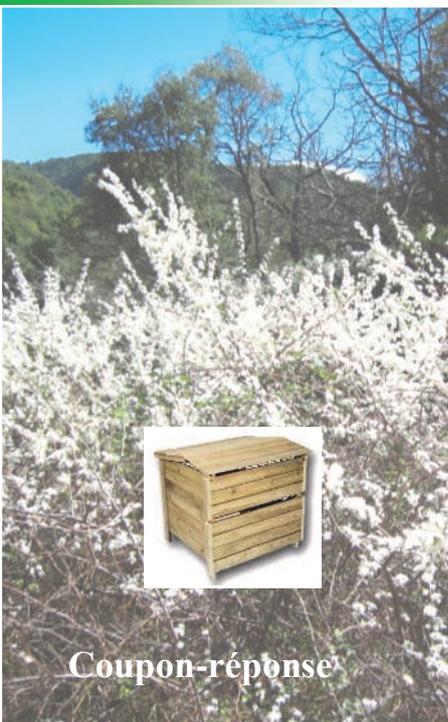
Le Jury communal effectuera sa visite entre le 10 et le 14 Mai ; cette date pourra évoluer en fonction des conditions météorologiques.

Le Jury départemental fera la sienne au mois de Juin.

Nous espérons que vous serez encore nombreux à participer à cet évènement.

Les lauréats seront récompensés lors d'une cérémonie, dans le courant du mois de Novembre.

Alors, à vos sarcloirs !



Coupon-réponse

Nous sommes heureux de vous proposer aujourd'hui le 4ème Journal Municipal trimestriel, clôturant ainsi une année de communication. Nous essayons d'organiser au mieux sa distribution dans chaque foyer, mais vous proposons aussi de le découvrir dans les commerces du village, à chaque début de saison. Nous sommes attentifs à vos attentes et serions heureux que vous nous fassiez part de vos suggestions afin d'améliorer l'information pour tous. Vos remarques seront toujours les bienvenues, surtout si elles participent à faire toujours mieux et plus pour notre vie locale !

Les membres de la commission
N.ALLIONE—R. ALLONGUE—S.SAUVAYRE

« Collobrières notre village » est le bulletin d'information trimestriel du village de Collobrières 83610
Gratuit - Imprimé sur papier recyclé
Directeur de la publication :
Christine AMRANE
Rédaction : Nadine ALLIONE, Michel ARMANDI, Serge SAUVAYRE ...
Photos : Mairie...
Conception graphique et mise en page :
Nadine ALLIONE
Dépôt légal en cours - 1500 exemplaires
Impression : Imprimerie NAVARRO